



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40655>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-40655**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : HÔPITAL DU PAYS SALONNAIS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'opération Nouvel Hôpital du Pays Salonais

Description : Le présent concours est organisé en vue de la désignation du ou des lauréat(s) à l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération de construction du Nouvel Hôpital de Pays Salonais. La procédure est un concours restreint de maîtrise d'oeuvre, sur APS, qui se déroulera selon deux phases : - une phase candidature - une phase concours et remise des prestations (plans/projets). Le marché de maîtrise d'oeuvre sera négocié avec le ou les lauréat du concours. La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur une mission de base, des missions complémentaires et des missions transversales pour la construction neuve du Nouvel Hôpital (35 760 m² SDO). La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 99 600 000 euro(s) H.T. Valeur estimée du marché de maîtrise d'oeuvre : 12 200 000 euro(s) HT

Identifiant de la procédure : 6a2fa17b-a79a-47da-b997-fe98f94e7cb9

Identifiant interne : NHPS-MOE-CONCOURS

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71500000 Services relatifs à la construction

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Critères de sélection : Phase 1 - candidature: 1 - Pertinence de la capacité technique évaluée au regard des références pour des projets de taille, nature et complexité comparables à l'opération pour les compétences exigées : 60% La taille, la nature et la complexité comparables à l'opération sont détaillées au Rc. 2 - Pertinence de la capacité professionnelle évaluée au regard de la composition et des moyens humains présentés (effectifs, certificats professionnels, titres d'études (Cv)) : 40% Après analyse des candidatures, au maximum quatre (4) candidats seront admis à concourir et à présenter simultanément leur prestation anonyme et leur offre. Critères d'attribution: Phase 2 - concours et remise des prestations (plans/projets): 1- Qualité architecturale et fonctionnelle de l'Hps dans le Village Santé. 2- Qualité technique et environnementale du projet . 3- Adéquation du projet avec son enveloppe financière et calendaire. Par application de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Cette interdiction ne vaut que pour les compétences suivantes : - La compétence « architecturale et urbanistique » telle que décrite à l'article 2.3 du Rc; - La compétence « ingénierie du bâtiment tous corps d'état (Tce) et Vrd » telle que décrite à l'article 2.3 du Rc ; - La compétence « qualité environnementale et Energy management de Conception » telle que décrite à l'article 2.3 du Rc

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'opération Nouvel Hôpital du Pays Salonais

Description : Le présent concours est organisé en vue de la désignation du ou des lauréat(s) à l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération de construction du Nouvel Hôpital de Pays Salonais. La procédure est un concours restreint de maîtrise d'oeuvre, sur APS, qui se déroulera selon deux phases : - une phase candidature - une phase concours et remise des prestations (plans/projets). Le marché de maîtrise d'oeuvre sera négocié avec le ou les lauréat du concours. La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur une mission de base, des missions complémentaires et des missions transversales pour la construction neuve du Nouvel Hôpital (35 760 m² SDO). La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 99 600 000 euro(s) H.T. Valeur estimée du marché de maîtrise d'oeuvre : 12 200 000 euro(s) HT

Identifiant interne : S-PF-1447083

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71500000 Services relatifs à la construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner- En cas de groupement, copie du pouvoir du mandataire. - Copie des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature et ce à hauteur de l'opération considérée.- Pour le ou les membres portant la compétence « architecturale et urbanistique» : preuve de l'inscription à l'ordre des architectes

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Les attestations d'assurances en responsabilité civile et professionnelle et les attestations d'assurances de responsabilité des constructeurs conformes aux dispositions de l'article L.241-1 du Code des assurances (responsabilité décennale) - ou ses équivalents si le titulaire n'est pas établi en France

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique Le candidat présentera des capacités techniques et professionnelles couvrant les compétences suivantes (niveau minimum de capacité au sens des articles R2142-1 et R2142-2 du Code de la Commande Publique): - Compétence « architecturale et urbanistique » détenue par un membre architecte inscrit à l'ordre dans les conditions données au Rc.- Compétence « études techniques tous corps d'état (Tce) et Vrd » portée par un bureau d'études tous corps d'état ou une pluralité de bureaux d'étude spécialisés ayant des compétences en structures, Vrd, Cfo, Vdi, Ssi, énergie, chauffage et climatisation, Ventilation et traitement de l'air, plomberie, corps d'état secondaire, exploitation-maintenance des ouvrages, économie de la construction (L'économie de la construction peut également être portée par l'opérateur portant la compétence architecturale) .- Compétence « qualité environnementale et Energy Management de Conception ». La mission d'Energy Management de Conception est définie dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1447083>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Les informations concernant les éléments du jury sont précisées dans le règlement du concours

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Une prime maximale de 950 000 euros HT sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat dont les modalités sont énoncées au RC. La prime est payée dans un délai de 50 jours à compter de la réception de la facture associée à adresser en fin de concours après expiration des délais de recours contre celui-ci. Pour les candidats se présentant sous la forme d'un groupement, le montant de la prime attribué sera versé au mandataire, qui fera son affaire de sa répartition éventuelle avec les membres de son groupement, les modalités sont énoncées au RC

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1447083>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 13/05/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : HÔPITAL DU PAYS SALONNAIS

Numéro d'enregistrement : 26130020600016

Adresse postale : 207 Av Julien Fabre

Ville : Salon-De-Provence

Code postal : 13300

Pays : France

Point de contact : SABATIER Hélène

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0490449144

Adresse internet : <http://www.ch-salon.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://marchespublics.ght13.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 780330

Adresse postale : 31, rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 780329

Adresse postale : 31, rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : eefa0d03-3211-4ecb-a39a-028b02ef1a12 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 05/04/2024 à 18:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/04/2024